



Dans une résolution prise le 25 mai, la direction du parti INITE a déchu de leurs droits de membres, les anciens sénateurs Joseph Lambert et Kelly Bastien, a appris Haiti Press Network.

La direction de INITE reproche aux deux parlementaires d'avoir "cessé de participer aux réunions et activités de la Plateforme et ont coupé toute relation avec le Comité Exécutif", lit-on dans une résolution dont une copie électronique a été envoyée à HPN.

De plus, le comité exécutif du parti a noté que les deux ex-sénateurs ont pris sur des questions politiques de la plus grande importance, "des dispositions contraires aux orientations ou aux décisions dégagées par les instances supérieures".

"En attendant de tirer au clair les récents positionnements des uns et des autres, il lui a paru nécessaire, opportun, impérieux de traiter définitivement le cas des Sénateurs Joseph LAMBERT et Kelly BASTIEN", indique le directoire du parti.

Il estime que ces membres (Lambert et Bastien) portent délibérément atteinte aux intérêts fondamentaux de l'organisation.

L'ex-sénateur Joseph Lambert qui a annoncé sa candidature aux prochaines législatives partielles, est actuellement conseiller personnel du président Michel Martelly de qui il s'est rapproché après avoir été un de ses farouches opposants.